



PRÉFET DE LA VENDÉE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE  
DE LA VENDEE

Dossier suivi par :

Karine ARSICAULT-SAMEDI

Secrétariat :  
Martine SAPIN  
Tél : 02.51.36.75.20  
[martine.sapin@vendee.gouv.fr](mailto:martine.sapin@vendee.gouv.fr)

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Le Centre National de Développement du Sport (CNDS) a pour mission de favoriser le développement des pratiques sportives par l'attribution de subventions aux groupements sportifs, dans le respect des orientations nationales pour le pilotage et la mise en œuvre au niveau territorial des politiques de cohésion sociale, des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports.

Afin de mieux préparer la campagne CNDS 2016 et d'informer le mouvement sportif sur les projets finançables, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Vendée (DDCS) et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) souhaitent proposer des temps de regroupements à l'attention des clubs et des comités départementaux avec pour objectifs :

- De mieux accompagner le mouvement sportif à initier des projets en cohérence avec les politiques publiques
- D'informer directement les associations sur les critères d'attribution d'une subvention CNDS
- D'apporter des outils concrets aux clubs et comités départementaux pour réaliser leur projet

Plusieurs dates et lieux sont proposés pour ces réunions :

▪ La Roche sur yon :	lundi 16 novembre à 18h30
▪ Fontenay le Comte :	mardi 24 novembre à 18h30
▪ Les Herbiers :	lundi 30 novembre à 18h30
▪ Challans :	jeudi 3 décembre à 18h30

A noter qu'une seule réunion sur la thématique « mutualisation » se tiendra le :

- la Roche-sur-Yon : lundi 7 décembre à 19h30

Pour une question d'organisation, je vous demande de bien vouloir vous inscrire auprès de Martine SAPIN au 02.51.36.75.20 ou par mail à [martine.sapin@vendee.gouv.fr](mailto:martine.sapin@vendee.gouv.fr) au plus tard une semaine avant la date de la réunion choisie.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre à l'ensemble de vos clubs ce courrier d'invitation et je vous demande de limiter le nombre de personnes à 3 par structure.

En vous remerciant par avance de votre présence à ces réunions, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération distinguée.

Pour la Directrice Départementale  
La responsable du pôle Jeunesse et Sport

  
Sylvie CESARI



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT



Président du CDOS Sports  
202, bd Armand Briand - B.P. 167  
FRANCE 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
Jean-Philippe GUIGNARD 02.51.44.27.10